

Audit du projet informatique clé UCC

L'essentiel en bref

Se fondant sur les directives du Conseil fédéral concernant les projets informatiques clés, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué du 19 février au 8 mai 2014 un audit du programme UCC (Unified Communication & Collaboration) auprès de l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC). L'audit visait à évaluer l'état d'avancement du programme et les risques concernant l'atteinte des objectifs.

La téléphonie classique, exploitée par l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) pour l'ensemble de la Confédération, arrive à la fin de son cycle de vie. Les fonctionnalités actuelles de la téléphonie analogique et numérique (RNIS) seront assurées jusqu'en 2017. Le programme UCC a pour but de remplacer progressivement, d'ici à 2015, la téléphonie de l'administration fédérale (plus de 500 systèmes de communication décentralisés et plus de 68 000 raccordements) par le nouveau service standard UCC. Ce programme s'appuie sur la stratégie UCC et sur l'arrêté du Conseil fédéral allouant un crédit d'engagement de 54,6 millions de francs.

C'est Swisscom, avec le produit Microsoft Lync, qui s'est vu adjuger le marché pour la conception, la mise en place et l'intégration de l'infrastructure centrale UCC. Au moment de l'audit, le programme faisait l'objet d'une nouvelle planification due à des retards. L'introduction du programme au DDPS a été reportée d'un an à la demande de celui-ci.

La gestion du programme est efficace. Les bénéficiaires et les fournisseurs de prestations sont impliqués dans le programme depuis le début. La direction du programme est très engagée et active à tous les niveaux. Il est étonnant en revanche que le rôle du mandant ne soit pas assumé par un membre de la direction. Pour permettre un pilotage transversal et une présentation transparente de l'état d'avancement, le programme devrait donner des mandats formalisés dans tous les domaines. Selon le CDF, il est important d'éclaircir ensuite les risques encourus et les points critiques ressortant de l'audit des concepts détaillés et de l'implémentation des systèmes.

Divers facteurs pouvant avoir une incidence sur le calendrier doivent être suivis avec attention pour assurer le succès du programme. Notamment la création des conditions nécessaires en termes de réseau dans le cadre du projet «UCC Readiness» est décisive pour que l'introduction ait lieu dans les délais. De plus, le concept SPID (sûreté de l'information et protection des données) doit être approuvé avant le début de la mise en service et les mesures correspondantes doivent être examinées du point de vue de leur intégralité, de leur mise en œuvre et de leur efficacité. Il s'agit aussi de surveiller de près d'autres facteurs essentiels liés au programme, comme l'introduction de Microsoft Office 2013 et le déroulement de l'appel d'offres concernant les services de transport de données.

Une plus grande transparence est requise dans la gestion financière. Au vu des coûts, il faudrait formaliser les conventions de financement conclues avec les trois fournisseurs de prestations en ce qui concerne les coûts d'investissement. Le CDF se félicite que les prévisions concernant les coûts d'exploitation soient validées prochainement avec les fournisseurs de prestations. Cela fournira des indications importantes quant à la réalisation effective des économies attendues dans ce domaine. Après la concrétisation des prestations par l'adjudicataire, il faudra apporter la preuve que les acquisitions individuelles et les services prévus pourront être réalisés conformément au cahier des charges initial et aux accords contractuels ainsi que dans les limites du crédit d'engagement alloué.